

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Note d'information :

Construction ou réhabilitation d'une Installation d'Assainissement Non Collectif

Depuis le 1er janvier 2011, la Communauté de Communes du Talmondais exerce la compétence « Assainissement Non Collectif » et assure les obligations réglementaires de contrôle pesant sur les installations d'assainissement des habitations non raccordées au réseau collectif.

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose un contrôle régulier de tous les dispositifs d'assainissement non collectifs depuis le 1er janvier 2006 (Art. L 2224-8 et L 2224-9). Ces contrôles sont effectués par la SAUR, prestataire de la Communauté de Communes.

Pour les installations neuves ou à réhabiliter les différents contrôles réalisés sont :

- **Le contrôle de conception du projet** : il est effectué au vu des pièces administratives et techniques présentées lors du dépôt en mairie du permis de construire ou du formulaire de réhabilitation.
- **Le contrôle de bonne exécution** : il est réalisé sur place par un technicien spécialisé à la fin des travaux avant le remblaiement des tranchées.

Ces deux contrôles permettent :

- D'identifier, de localiser et de caractériser les éléments constituant l'installation d'assainissement,
- De vérifier l'adaptation de la filière réalisée au type d'usage, aux contraintes sanitaires et environnementales, à la sensibilité du milieu et aux caractéristiques du terrain,
- De vérifier le respect des prescriptions techniques réglementaires en vigueur lors de la réalisation ou de la réhabilitation de l'installation,
- De constater que le fonctionnement de l'installation n'engendre pas de risques environnementaux, de risques sanitaires ni de nuisances.

Les tarifs en vigueur depuis le 4 août 2014 sont les suivants :

Coût à la charge du propriétaire	Construction neuve	Réhabilitation	Contre-visites
contrôle de conception	60 €	44 €	100 €
contrôle de bonne exécution	90 €	55 €	

Pour toute précision, le SPANC de la Communauté de Communes reste à votre disposition au 02.51.204.054, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30.